

NOTE DE POSITIONNEMENT du Groupe *initiatives*

Extrait des travaux publiés dans *TRAVERSES* n°52

Nos principes communs de RCO

POURQUOI DES PRINCIPES COMMUNS ?

Le sujet de la responsabilité climatique des organisations (RCO) s'exprime sous une variété de formes et d'enjeux pour les organisations de solidarité internationale, en particulier dans le cadre de la RCO. **Les OSI membres du Groupe *initiatives* se caractérisent par une importante diversité** dans les thématiques abordées, les terrains d'intervention, les dynamiques de gouvernance ou de financement, les modalités concrètes d'intervention sur le terrain... Cette variété conduit à une hétérogénéité importante, aussi bien dans l'analyse des émissions de fonctionnement que dans le choix de solutions de réduction pertinentes. Est-il possible, dans ce contexte, d'aborder cette problématique de concert ?

Le Gi a fait le pari de dire « oui ». Ce pari s'appuie sur des valeurs partagées et « **une manière commune d'aborder le développement** » – ses membres se positionnant « *sur des thèmes clés où ils disposent d'un véritable avantage comparatif : agriculture familiale, pisciculture, santé communautaire, énergies renouvelables, nutrition, accès à l'eau, gouvernance locale, citoyenneté...* »¹. C'est sur ce fondement que le Gi a pu adopter 15 engagements collectifs dans son Cadre de coopération 2022-2025 – dans lequel se distinguent les questions climatiques et environnementales. En témoigne la 1ère des trois grandes causes retenues : « *Pour un monde habitable* » ou le *nexus climat/biodiversité/vie humaine*. Cette cause commune invite notamment au « *choix systématique d'options écologiquement fondées, en interne et dans nos actions de développement, pour l'atténuation des changements climatiques, l'adaptation à ceux-ci, et la préservation de la biodiversité, pour « ne pas nuire », par cohérence et pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles.* » De cet objectif découle déjà, dans ce Cadre de coopération, l'option d'aboutir à une démarche RCO partagée, dont la publication Traverses 52 représente un jalon.

Une ambition forte et partagée est donc clairement énoncée sur ce sujet, ainsi que l'importance du travail collectif au sein du Gi pour y parvenir – non pas pour « *gagner du temps* », mais pour permettre de « *faire les choses différemment* », pour « *une plus grande efficacité du collectif et de chacun de ses membres dans un monde de la solidarité internationale en profond changement* »².



Réflexions autour des besoins des ONG pour la RCO, Journée d'étude du 20 septembre 2023

Chacune des composantes attendues de cette collaboration (partage des connaissances, espaces d'échange et de réflexion, production d'analyses et prises de position...) **nécessite l'utilisation d'un même vocabulaire, d'un cadre conceptuel de référence – ainsi que de messages communs.**

C'est l'ambition des Principes Communs, tels qu'ils sont proposés dans cette publication Traverses, d'explicitier ce qui relie les ONG membres du Gi et qui dépasse leurs différences – afin de faciliter ce travail collectif. Pour les rédiger, il s'est agi, en premier lieu, de questionner les motivations sous-jacentes et de mettre en évidence les ressorts partagés. Puis, en deuxième lieu, d'identifier des éléments de positionnement importants et convergents pour une démarche RCO. Les principes d'action et recommandations méthodologiques qui en découlent ont vocation à guider les efforts individuels et collectifs.

1. La lettre du Gi, Mars 2022

2. Cadre de coopération 2022-2025 du Groupe *initiatives*, adopté par l'Assemblée générale du 16 juin 2022

LES 9 PRINCIPES RCO DES ONG MEMBRES DU Gi

En tant qu'ONG membres du Gi, nous nous engageons à respecter les principes présentés ci-dessous, garants d'une démarche à la fois collectivement ambitieuse et individuellement rigoureuse.

Présentation synthétique des 9 principes

Les Principes définis en commun se déclinent en une liste de 9 points présentés dans le schéma ci-contre et détaillés dans la partie suivante :

- **3 principes directeurs** qui impulsent l'action
- **3 modalités essentielles** pour un élan collectif
- **3 recommandations méthodologiques** garantes d'une démarche ambitieuse
- Les **Principes directeurs** constituent la colonne vertébrale de la démarche et sont donc ici représentés au centre du schéma. Les **modalités** qui sous-tendent l'action collective figurent à gauche, tandis que la partie droite porte sur les **dimensions plus individuelles** ou spécifiques à chaque organisation.

Des interdépendances nombreuses existent évidemment entre les 9 principes : ici le choix a été de mettre particulièrement en relief le fait que le principe n°2 (Mesurer - Réduire - Comparer) est à la fois ce qui pousse chaque ONG à agir sans attendre et ce qui permet à toutes de rendre compte.

Présentation détaillée des 9 principes

LES PRINCIPES DIRECTEURS

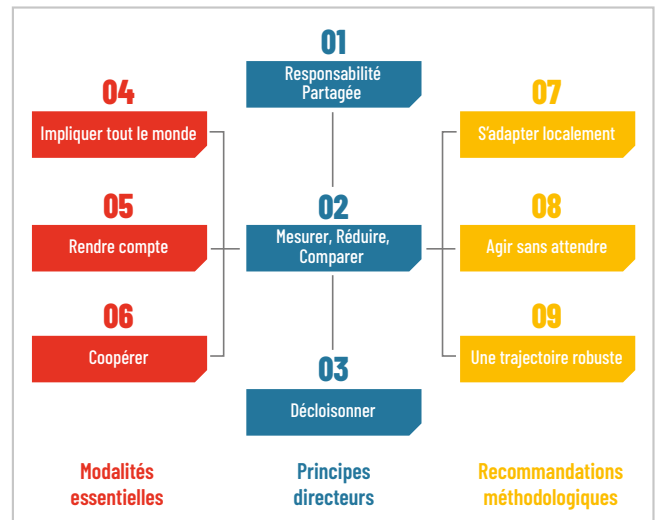
01 - Responsabilité Partagée

Conscients de l'urgence climatique mondiale, rappelée dans les rapports successifs du GIEC, et des efforts importants à consentir pour s'inscrire dans un horizon le plus bas carbone possible, nous, **les OSI du Gi, nous engageons résolument dans une démarche de responsabilité climatique.**

Conformément aux principes fondateurs de la Convention cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) de responsabilité commune mais différenciée, il s'agit de prendre en considération la spécificité de nos activités et de nos missions au service du droit au développement, sans s'extraire pour autant de l'objectif collectif de réduire notre empreinte carbone.

En matière de RCO, **notre ambition doit être en premier lieu d'éviter nos émissions de gaz à effet de serre, puis de travailler à les réduire.** Dans ce cadre, nous souhaitons prioriser les mesures de sobriété, en se référant à la notion de « carbone essentiel » et adopter dans nos projets - toutes thématiques confondues - une approche limitant autant que possible les effets indésirables dans une logique « *do no harm* » (ne pas nuire).

Comme dernier levier dans cette approche, la contribution à des initiatives externes de réduction ou de séquestration carbone peut être envisagée, en portant une grande attention à la qualité des projets et leurs externalités, pour favoriser les co-bénéfices sociaux et environnementaux. Il s'agit alors, pour nos organisations, de participer aux efforts globaux d'atténuation et d'adaptation, sans nous désengager de la nécessaire réduction de nos émissions propres.



02 - Mesurer - Réduire - Comparer

Notre engagement à réduire notre impact carbone doit reposer sur **une évaluation en continu de notre empreinte carbone et de nos démarches de transformation.** Cette évaluation doit s'appuyer sur des méthodes objectives et permettre à nos structures de se projeter dans des trajectoires de réduction des impacts, tant pour notre fonctionnement que pour les projets que nous mettons en œuvre.

Cet enjeu d'objectivité, associé au souhait de partager nos stratégies de réduction d'empreinte carbone, sont des maillons essentiels pour nous permettre de contribuer de façon efficace aux objectifs collectifs fixés par l'Accord de Paris : une réduction des émissions de 45% entre 2010 et 2030 afin de maintenir le réchauffement climatique nettement sous les 2°C, voire à 1,5°C.

Plusieurs structures du Gi ont déjà engagé ce travail de mesure régulière de leur empreinte carbone, et nous avons l'ambition de généraliser et **améliorer ces pratiques grâce à la mise en commun de nos méthodes.** La faculté de comparer les résultats des actions mises en œuvre, entre pairs mais aussi vis-à-vis d'organisations de secteurs proches ou plus éloignés, est un facteur important d'inspiration et d'amélioration, sur lequel nous devons donc nous appuyer. La mesure de l'empreinte carbone étant néanmoins un exercice complexe, il convient d'être vigilant à ce que la recherche de précision ne soit pas un frein (en temps, ressources...) à l'action.

03 - Décloisonner

Ce principe traduit l'importance de ne pas bâtir nos stratégies RCO comme des démarches isolées, sans les relier aux autres acteurs et enjeux qui structurent notre champ d'action.

En premier lieu, notre engagement dans une démarche de responsabilité climatique **ne doit pas se limiter à nos organisations** : nous devons considérer nos actions en faveur de la transition climatique de façon ouverte et inclusive, en les diffusant auprès de notre écosystème, bailleurs publics et privés, partenaires, sous-traitants et fournisseurs, en tenant compte de leurs visions et contraintes et en soutenant le développement de leurs propres initiatives bas carbone.

En deuxième lieu, il s'agit de veiller à **inclure l'ensemble des limites planétaires** dans nos réflexions et comme grille d'analyse pour définir

nos actions. L'objectif est d'éviter que la recherche de résultats en matière de réduction d'émissions ne produise des effets négatifs par exemple en matière d'usage des sols ou de biodiversité.

Plus largement, ces démarches sont entreprises sans mettre de côté notre action en faveur des Objectifs de Développement Durable, au cœur de nos interventions, mais plutôt en **favorisant les approches transversales** en mesure de répondre simultanément à différents enjeux (convergence).

LES MODALITÉS ESSENTIELLES

04 - Impliquer tout le monde

Il apparaît primordial que **l'ensemble des composantes de nos organisations soient parties prenantes de la démarche RCO**. La stratégie doit être formellement portée par les instances de gouvernance et impliquer l'ensemble du personnel, des métiers, des sites d'activité – afin de garantir une démarche véritablement collective. Celle-ci est indispensable compte tenu de la transversalité des enjeux de transition et requiert des efforts de sensibilisation et de montée en compétences à tous les niveaux.

Cette dynamique collective doit s'étendre en priorité à nos partenaires locaux dans les pays et régions d'intervention. Il est essentiel de les associer à la mesure de l'investissement, des efforts ou encore des savoirs pour lesquels ils pourraient être sollicités. Ceci implique à nouveau de contribuer au renforcement des capacités de ces acteurs et à accompagner leur prise en compte de ces enjeux, en particulier *via* des composantes dédiées dans les programmes communs et les accords de partenariat.

05 - Rendre compte

Il est capital pour nous d'acquiescer et préserver la confiance de toutes les parties prenantes concernées par notre démarche RCO. C'est un prérequis évident à la dynamique collective souhaitée par le Gi. Ainsi, nous nous engageons à **communiquer de façon claire, complète et régulière** sur notre stratégie et sa mise en œuvre.

Cet effort de transparence doit s'adresser en priorité à l'ensemble de nos équipes auxquelles doivent être exposées précisément les méthodes d'analyse retenues et les résultats mesurés. Une information objective devra également être fournie à nos partenaires, de manière proactive et sur demande autant que possible.

06 - Coopérer

La coopération entre nous, membres du Gi, est un point majeur de nos principes d'action.

En effet, malgré la diversité de nos thèmes et secteurs d'intervention, de nombreux points communs caractérisent notre fonctionnement, nos valeurs et nos modes d'opération. Ceci notamment en ce qui concerne l'approche de terrain et la dynamique partenariale locale. C'est pourquoi la mise en commun de données, de méthodes et d'expériences entre nos organisations est particulièrement intéressante, et représente un formidable levier de renforcement pour nos démarches RCO.

Au-delà de ces partages systématiques, la mutualisation de ressources et d'initiatives doit également être favorisée dès qu'elle est réalisable et pertinente.

Enfin, cette approche collective peut s'articuler utilement aux travaux d'autres réseaux et instances collectives, notamment la Commission Climat et Développement de Coordination Sud.

LES RECOMMANDATIONS MÉTHODOLOGIQUES

07 - S'adapter localement

Les organisations de solidarité internationale interviennent dans des géographies et des contextes politiques et sociaux variés. Nous considérons comme essentiel de **reconnaître cette diversité de terrains d'action et d'adapter les objectifs et mesures aux conditions locales**.

Les enjeux et stratégies de réduction de l'empreinte carbone dans les pays d'intervention doivent être discutés et élaborés en premier chef par les acteurs locaux, afin d'en garantir la pertinence et l'appropriation.

Symétriquement, les acquis dans la réduction de l'empreinte carbone réalisés dans les Suds dans le cadre de projets de développement constituent avant tout des réussites pour les pays et/ou structures partenaires au sud et ne doivent pas être appropriés par nos organisations.

Enfin, les pays des Suds avec lesquels nous travaillons ont la nécessité de poursuivre l'établissement de bases sociales minimales – même si ce plancher constitue lui-même une source d'émissions. Il faut en tenir compte dans l'établissement conjoint aussi bien d'objectifs que de modalités d'action, rejoignant ici la notion de responsabilité différenciée évoquée dans le premier principe.

08 - Agir sans attendre

L'urgence climatique impose une mise en mouvement immédiate. L'adoption d'une stratégie exhaustive de réduction de l'empreinte carbone à horizon 2030 ou au-delà demande un long travail de concertation interne, qui ne doit pas conditionner l'action. Nous nous engageons donc à **initier des efforts de réduction de notre empreinte**, sans attendre qu'une stratégie soit intégralement définie.

Ces premières actions porteront idéalement sur les postes les plus significatifs d'émissions tels qu'évalués en première approche (transports, achats, énergie...), pour atteindre des résultats significatifs rapidement. Elles peuvent aussi inclure des temps d'information, de sensibilisation voire d'expérimentation pour les équipes (ateliers d'information sur le carbone, défis collectifs autour d'écogestes...). Ce type d'initiatives peut contribuer à la mobilisation et à la motivation des personnes de l'organisation, comme en témoignent les retours d'expérience et témoignages rapportés dans le Traverses 52.

09 - Une trajectoire robuste

Nous souhaitons assurer la meilleure qualité possible d'intervention tout en limitant autant que possible nos émissions de gaz à effet de serre. Le meilleur chemin pour y parvenir peut néanmoins différer en fonction de la situation de chacune de nos organisations : son histoire, la structure de ses actifs, ses territoires d'intervention ou encore sa culture opérationnelle. Ce ne sont donc pas forcément les mêmes horizons temporels, scénarios de référence ou objectifs chiffrés qui apparaîtront suffisamment ambitieux, fiables ou réalisables à chacune.

Nous souhaitons cependant nous doter d'un **cadre de compréhension commune qui permette de définir de manière rigoureuse et sincère le périmètre et le rythme de réduction visés**. Ce cadre doit s'appuyer sur les pratiques recommandées par la science pour informer correctement la mesure carbone. Il peut utilement inclure différentes formes de « garde-fous » mobilisés par les organisations afin que, quels que soient les aménagements mis en œuvre localement, les résultats globaux soient compatibles avec l'Accord de Paris.

Enfin, ni ce cadre, ni les différentes stratégies déployées par nos organisations, n'ont vocation à être figés. Il est essentiel de mettre en place un suivi et de réaliser des efforts de capitalisation, pour permettre à ces dispositifs d'évoluer et d'améliorer notre démarche RCO.



Concertation auprès de partenaires en Guinée sur les enjeux eau et climat

©Gret

LE GROUPE INITIATIVES

Né en 1993, le Groupe *initiatives* (Gi) est un collectif d'associations professionnelles de solidarité Internationale qui ont fait l'hypothèse « qu[elles] progresseraient mieux ensemble que séparément et qu[elles] peuvent dépasser [leurs] différences et [leurs] concurrences en se fixant des défis communs et des enjeux partagés » (voir le Manifeste du Gi).

Il est actuellement composé de 15 organisations membres. La dynamique de rapprochement au sein du collectif exprime la volonté des membres de mieux faire valoir leurs valeurs et leurs approches spécifiques de lutte contre les inégalités pour un monde habitable, pour les droits économiques, sociaux et culturels, pour la solidarité internationale.

Le Groupe *initiatives* est un lieu d'échange, de partage d'expériences et de pratiques afin d'alimenter la réflexion des acteurs de la Solidarité internationale et de formuler des recommandations en matière de politiques publiques.

Groupe
initiatives

45 bis, avenue de la Belle Gabrielle
94 736 Nogent-sur-Marne
contact@groupe-initiatives.org

www.groupe-initiatives.org

SES MEMBRES



Note rédigée par Nadia Trainar (Geres) et Claire-Isabelle Rousseau (Iram)

Avec la contribution de Maud Ferrer (Gret)

Cette publication bénéficie du soutien de l'Agence française de développement (AFD).
Néanmoins, les idées et les opinions qui y sont présentées ne représentent pas nécessairement celles de l'AFD.

